



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION,
en charge de la protection sociale généralisée

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 196 / MSP

Le Ministre

Papeete, le 07 février 2020

NOTE D'INFORMATION

Objet : Renforcement des mesures prises par le gouvernement pour éviter l'entrée du coronavirus 2019-nCoV en Polynésie française.

P.J. : Questionnaire de contrôle sanitaire

Dans le prolongement des mesures mises en place le 28 janvier dernier afin d'éviter l'entrée du coronavirus en Polynésie française, le gouvernement du pays a décidé de renforcer certaines mesures et d'en préciser les modalités d'application.

Depuis le 28 janvier 2020, tous les voyageurs en provenance d'Asie, depuis le Japon et la Nouvelle-Zélande, à destination de la Polynésie française, doivent obligatoirement présenter une attestation médicale datant de moins de 15 jours.

A compter de ce jour, le gouvernement a décidé que les voyageurs de toute nationalité, ayant séjourné depuis le 1^{er} janvier 2020 en Chine, Cambodge, Hong-Kong, Inde, Japon, Macao, Malaisie, Népal, Singapour, Corée du Sud, Sri Lanka, Taiwan, Thaïlande, Vietnam et les Philippines devront obligatoirement présenter une attestation médicale datant de moins de 5 jours, certifiant l'état de santé du voyageur, avant leur embarquement pour la Polynésie française, quelque soit leur port d'embarquement.

En l'absence d'attestation, il est demandé aux compagnies aériennes de refuser l'embarquement des passagers concernés. Toutefois, afin de faciliter le rapatriement des résidents polynésiens, ces derniers seront dans tous les cas autorisés au retour en Polynésie française.

En vol, tous les passagers se feront délivrer un questionnaire de contrôle sanitaire par la compagnie aérienne, dont le modèle figure en annexe. Le voyageur remettra le questionnaire complété à l'équipe médicale présente à l'arrivée en Polynésie française.

Dans le cas où un passager à destination de la Polynésie française, présenterait des symptômes grippaux, les consignes de protection données par les autorités sanitaires de la Polynésie française doivent être mises en œuvre par les personnels navigants, notamment le port d'un masque chirurgical et l'utilisation de gel hydro-alcoolique pour le sujet concerné, les sujets à proximité et les personnels navigants.

A l'arrivée en Polynésie française, le contrôle de la température corporelle des voyageurs, à l'aide de la caméra thermique ou de thermomètres, était jusqu'à présent réalisé à l'arrivée des vols en provenance du Japon et de la Nouvelle-Zélande. Il a été décidé de l'étendre à tous les vols internationaux arrivant en Polynésie française.

Concernant les vols non réguliers arrivant en Polynésie française, le Haut-commissariat a décidé de contraindre leur atterrissage exclusivement à l'aéroport international de Tahiti – Faa'a, afin de renforcer l'efficacité des mesures de prévention. Cette décision est effective depuis le mercredi 05 février 2020 suite à la publication d'une instruction aux pilotes (NOTAM) applicable à la région d'information de vol de Tahiti. Ainsi, les mesures de précaution pour les passagers des vols réguliers sont également appliquées aux voyageurs des vols non réguliers.

Pour les bateaux de croisière, le service médical de bord a la responsabilité d'assurer le suivi des voyageurs sur le navire. Concernant l'état de santé des voyageurs, le bureau de veille sanitaire de la direction de la santé est destinataire des déclarations maritimes de santé de manière habituelle et systématique, 2 jours avant l'arrivée en Polynésie française, puis tous les jours en cas de modification éventuelle pendant la circulation dans les eaux de la Polynésie française. Le gouvernement recommande de consigner à bord toute personne malade et dans les conditions d'isolement si besoin, sous le contrôle du service médical de bord.

Pour ce qui concerne les voiliers navigant dans le Pacifique et touchant une île de Polynésie française à leur arrivée, les services de contrôle habituellement concernés sont sensibilisés aux consignes à appliquer.

Une cellule pluridisciplinaire se réunit quotidiennement au Ministère de la santé pour envisager toutes mesures utiles au contrôle de cette affection virale. Une garde de vigilance 24h/24h est mise en place.

A ce jour, il n'y a aucune introduction de coronavirus 2019-nCoV en Polynésie française.



Jacques RAYNAL



Ministère de la santé, et de la prévention en charge de la protection sociale généralisée
 Direction de la santé
 Epidémie à nouveau Coronavirus (2019-nCoV)

CONTROLE SANITAIRE

Une épidémie due à un nouveau coronavirus (2019-nCoV), est actuellement en cours en Chine et des cas ont été déclarés dans d'autres pays. Afin que la Polynésie française reste indemne de toute contamination, des mesures de prévention ont été mises en place.

Votre contribution, par l'intermédiaire de ce questionnaire est nécessaire à l'efficacité de ces mesures. Nous vous remercions par avance d'accepter d'y répondre avec sincérité.

N° de vol : /_____/ N° de siège : /_____/ Date du vol : /_/_/_/_/_/

Nom : Prénom:.....

Date de naissance: /_/_/_/_/_/ Sexe: *féminin* *masculin*

Nationalité:.....

Pays de résidence habituel:

Lieux de séjour durant les 14 derniers jours :

- Chine: Oui Non
- Autre (s) pays :.....

Votre adresse précise de résidence en Polynésie pour les 14 jours prochains :

(Merci de noter avec le plus de précision possible le nom de l'hôtel ou de la pension ou celui des personnes qui vous accueillent)

Votre (vos) numéro(s) de téléphone où vous serez joignables durant les 14 jours prochains :

/_/_/_/_/ /_/_/_/_/ /_/_/_/_/



Ministry of Health of French Polynesia in charge of general social protection
 Health directorate
 Novel Coronavirus outbreak (2019-nCoV)

HEALTH CONTROL

An outbreak due to a novel coronavirus (2019-nCoV) is currently affecting China and cases have been notified in other countries. For the Territory of French Polynesia to remain free of any contamination, prevention measures have been established.

Your contribution, through this questionnaire which is necessary for such measures to be effective. We thank you in advance for accepting to answer to it in earnest.

Flight N° : /_____/ Seat number /_____/ Flight date : /_/_/_/_/_/

Name:..... First name:.....

Date of birth: /_/_/_/_/_/ Sex: *female* *male*

Nationality:.....

Usual country of residence:

Places where you stayed during the last 14 days :

- China: Oui Non
- Other country/countries:.....

Please state your precise address of residence in Polynesia for the next 14 days:

(Please specify as precisely as possible the name of the hotel or the guesthouse or the people who will accommodate you)

Your telephone number(s) where it will be possible to contact you for the next 14 days:

/_/_/_/_/ /_/_/_/_/ /_/_/_/_/